



Landschaftsinitiative
Initiative paysage
Iniziativa paesaggio
Iniziativa per la cuntrada



LAT2 - mise en oeuvre

Berne

13.3.2024

Buts de stabilisation (nombre bâtiments et imperméabilisation du sol)



- Interprétation LAT2: « ...concept global permettant d'atteindre les objectifs de stabilisation... »
- Régler via le guide de la planification directrice (ou ev. via OAT)
- Limiter la croissance annuelle - et fixer une limite maximale - de la construction hors zones à bâtir (nombres bâtiments et ha d'imperméabilisation)
- Prime de démolition (via OAT)
- Monitoring (cantons, confédération) > rapport

«Zones spéciales»

- Interprétation LAT2: « ...conception d'ensemble du territoire... », « ... une amélioration de la situation générale », « ... mesures de compensation et d'amélioration ... »
- Régler via le guide de la planification directrice (ou ev. via OAT)
- Exemples positifs / négatifs
- Pas de nouvelles activités de construction dans des endroits vierges (principe de séparation des zones et de concentration)
- Conservation et transformation de bâtiments – p. ex. avec entretien des alentours (Ticino)



Landschaftsinitiative
Initiative paysage
Iniziativa paesaggio
Iniziativa per la cuntrada



Merci

Elena Strozzi
Directrice Initiative paysage
elena.strozzi@initiative-paysage.ch